

Notes de lecture

Sylvie Chaperon – *Les origines de la sexologie, 1850-1900*

(2007). Paris, Louis Audibert, 287 p.

Au milieu de XIX^e siècle, des médecins français ont publié des ‘manuels de l’hygiène conjugale’ destinés à des couples récemment mariés. De tels manuels ont traité de la sexualité, mais dans le seul but de renforcer le mariage et de promouvoir la fertilité. Une cinquantaine d’années plus tard, des médecins, mais aussi des militants ont débattu de la grande variété des expériences sexuelles, et se sont affrontés autour de sujets autrefois indicibles, tels que l’amour libre, la régulation des naissances ou encore l’homosexualité. Ces développements ont conduit, en 1910, à l’apparition du terme ‘sexologie’, dans un contexte qui intégra des perspectives médicales, mais aussi celles des militants. L’étude de Sylvie Chaperon explique comment de tels débats se sont développés et met en lumière le rôle de l’expertise médicale et psychiatrique à ses origines. Son livre comble un vide important dans l’histoire des mœurs, de la famille, du féminisme et de la médecine en France.

Il met au jour des domaines de savoir rarement étudiés et met en avant des personnages peu connus, comme les pionniers des études scientifiques des ‘déviations sexuelles’, tels que Alexandre Lacassagne et Edward Toulouse, et des défenseurs de la première heure des droits des homosexuels, tels Marc-André Raffalovich, ou des ‘abolitionnistes’ qui ont milité contre la réglementation de la prostitution, par exemple Yves Guyot ou Émilie de Morsier.

La ‘préhistoire’ de la sexologie française a suivi très souvent des développements internationaux. À partir du milieu du XIX^e siècle, la communauté scientifique internationale s’organise, notamment autour de congrès, de journaux scientifiques et d’échanges entre les sociétés savantes. Ce mouvement d’internationalisation de la science et de la médecine a influencé leur développement en France. Les médecins français, il est vrai, ont été parfois relativement lents à adopter certaines innovations scientifiques. Ainsi, si le zoologue français Félix-Archimède Pouchet a publié en 1847 sa *Théorie positive de*

l'ovulation spontanée et de la fécondation des mammifères et de l'espèce humaine : il y démontre, pour la première fois, que l'ovulation est une fonction cyclique et que, de ce fait, la femelle (contrairement au mâle), n'a pas besoin d'excitation sexuelle pour être féconde. Ses théories ont été reconnues en ce qui concerne les chiennes, mais pas dans le cas des femmes. Les manuels d'hygiène conjugale ont continué à affirmer pendant longtemps que le plaisir sexuel de la femme favorise la fertilisation, et à encourager les hommes à satisfaire leur partenaire pour avoir des enfants. D'autre part, les psychiatres et les criminologues français connaissaient bien les travaux de leurs collègues à l'étranger. Les recherches de l'Allemand Krafft Ebing ou de l'Anglais Havelock Ellis sur les déviations sexuelles, et celles de l'Italien Cesare Lombroso sur les déviants furent lues et discutées en France. Dans la même période, Josephine Butler, qui a dirigé en Grande-Bretagne une campagne importante contre le contrôle médical des prostituées, a directement collaboré avec des 'abolitionnistes' français.

Au XIX^e siècle, le médecin a remplacé pour une grande part le curé dans sa fonction de détenteur du savoir sur le bien et le mal. Ceci fut vrai aussi dans le domaine de la sexualité. Ainsi en France, comme dans d'autres pays, les médecins ont évoqué leurs

effets néfastes sur la santé pour condamner la masturbation, proscrire la contraception (bien que les opinions sur ce sujet ne fussent pas unanimes), s'opposer à l'éducation supérieure des filles et à l'entrée des femmes dans certaines professions. Un des éléments importants mis en avant par Chaperon sont les interactions étroites entre les médecins généralistes, les aliénistes et les experts légaux, et, en parallèle, la modulation des termes du débat par la participation des militant-e-s. Par exemple, la France, contrairement à la Grande-Bretagne, n'a pas criminalisé directement certains rapports sexuels 'contre nature'. De tels actes furent condamnés par la doctrine et la jurisprudence plutôt que par la législation, et cette condamnation a reposé sur la représentation selon laquelle l'homosexualité était considérée comme un vice, et sur son assimilation au comportement criminel. À la fin du XIX^e siècle, les débats portant sur les rapports sexuels entre des individus du même sexe ont cependant changé de nature. Les activistes et les experts qui les ont soutenus ont présenté les homosexuels soit comme victimes d'une malformation congénitale, l' 'inversion du désir', soit même, pour certains, comme des individus 'fidèles à leur vraie nature' et donc jugés 'normaux'. Des témoignages d'homosexuels ont illustré ces propos. Chaperon montre, toutefois, que les débats sur l' 'inversion sexuelle' furent

focalisés sur l'homosexualité masculine. L'homo-érotisme féminin ne fut discuté que rarement et resta absent des études de cas. Le silence des femmes sur leur sexualité fut également étendu à l' 'inversion sexuelle' au féminin.

Si les recherches sur la sexualité – 'normale' et 'déviante' – ont eu de multiples usages, il en a été de même des ouvrages scientifiques sur ce sujet. Des descriptions détaillées (et parfois torrides) de l'acte sexuel dans les manuels d'hygiène conjugale ont pu représenter des excitants pour leurs lecteurs ; on peut même parler d'une littérature médico-pornographique. Dans une période où l'éducation sexuelle était impensable, en dépit du militantisme de quelques pionniers et pionnières, de tels ouvrages ont pu fournir également des informations précieuses aux jeunes, aider des 'déviants sexuels' à reconnaître qu'ils ne sont pas les seuls à avoir des pratiques et des sentiments considérés comme étant hors norme. Finalement, les livres sur l' 'amour conjugal' ont pu enseigner comment éviter les naissances indésirables. En effet, les condamnations très précises et détaillées des pratiques contraceptives à proscrire auraient pu donner des idées aux couples à la recherche de moyens d'éviter une grossesse.

Il est difficile de traiter de tous les aspects d'un sujet aussi riche dans un seul ouvrage. Par exemple, *Les origines de la*

sexologie abordent relativement peu les questions de la fertilité et du contrôle des naissances, et pas du tout celle du 'péril vénérien', pourtant parmi les principales préoccupations des médecins s'intéressant à la sexualité, mais aussi des démographes et des politiciens de la seconde moitié du XIX^e siècle (le besoin de protéger les filles des maladies sexuellement transmissibles fut aussi un des arguments importants en faveur de l'éducation sexuelle). Ce qui n'est nullement une critique de ce livre passionnant. Introduction magistrale à un domaine très vaste, l'étude pionnière de Sylvie Chaperon ouvre de nombreuses pistes pour les chercheur·e·s qui viendront l'enrichir et l'étendre.

Hana Löwy

Historienne des sciences
INSERM-CERMES

Virginie Descoutures, Marie Digoix, Éric Fassin et Wilfried Rault (eds) – *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales.*

(2008). Paris, Autrement « Mutations / Sexe en tous genres », 224 p.

On ne saurait penser le débat sur l'ouverture du mariage et de la filiation aux couples de même sexe dans le seul cadre national. Face à l'internationalisation des questions sexuelles, c'est de ce constat épistémologique qu'est parti l'ouvrage coordonné par Virginie Descoutures, Marie Digoix, Éric Fassin et Wilfried Rault. Bien que n'explicitant pas toujours les raisons de l'exclusion

du cadre d'analyse de telle ou telle aire culturelle (l'absence de l'Asie ou de l'Europe centrale et orientale aurait pu être argumentée, ne serait-ce qu'en expliquant la non-émergence d'un tel 'problème public' dans ces régions), les auteur-e-s proposent un regard riche, original et informé sur un sujet qui, en France, a fait peu l'objet de mises en perspectives internationales. Mettant en lumière la variété des formes juridiques de l'union homosexuelle, l'ampleur des controverses qu'elle a suscitées et ses effets sur les expériences vécues des gaies et des lesbiennes, l'ouvrage réussit le pari de la collection « Sexe en tous genres » qu'il inaugure chez Autrement sous la responsabilité de Louis-Georges Tin : se faire l'écho pour un large public « *d'une réflexion sur le genre et la sexualité jusque-là réservée aux chercheurs et aux militants* ». Constitués à partir de séries d'études de cas, cet ouvrage collectif vient ainsi compléter des travaux plus systématiquement comparatifs sur le même sujet, telle la thèse de David Patternote sur l'émergence de la revendication du mariage homosexuel en France, en Espagne et en Belgique ¹. La première par-

tie de l'ouvrage, adoptant le point de vue du droit et des constructions politiques nationales, à partir des cas de la Scandinavie, de la Belgique, du Royaume-Uni, de l'Espagne, des États-Unis, de l'Afrique du Sud et de la France, examine les législations nationales en matière d'union et de filiation des couples de même sexe, leurs assises idéologiques et leurs limites du point de vue d'une exigence d'égalité. Dans tous les cas, les lois mises en œuvre ont contribué à « *légitimer la dissociation des liens entre alliance, filiation, procréation et sexualité* », comme le note Cathy Herbrand à propos de la Belgique (p. 42). Cette évolution s'est produite en suivant des temporalités et des chronologies variées, de façon précoce en Scandinavie, ou très récemment et à un rythme accéléré en Espagne, où prévalait jusqu'à la fin du franquisme le précepte : « *pas de relations sexuelles sans enfant et pas d'enfants sans relations sexuelles* ». Cependant, analysent les auteur-e-s, malgré la révolution politique que ces législations ont représenté, elles tendent à reconduire la norme conjugale, et partant les discriminations légales que subissent les célibataires par rapport aux personnes en couple (par exemple en matière de fiscalité). Elles sont encore trop timides sur la pluriparentalité et laissent dans l'impensé l'institutionnalisation possible d'amours pluriels sur une base égalitaire (par opposition

¹ David Patternote (2008). *Sociologie politique comparée de l'ouverture du mariage civil aux couples de même sexe en Belgique, en France et en Espagne : des spécificités nationales aux convergences transnationales*. Thèse de science politique, Université libre de Bruxelles.

à la simple reconnaissance de la polygamie historiquement fondée sur une base sexiste). Dans la perspective de comparaison juridique internationale et d'analyse géopolitique qu'ouvre cette partie, l'enjeu que représente le droit des homosexuel-le-s « *dans le conflit des civilisations* », selon les mots d'Éric Fassin, et notamment les formes d'instrumentalisation d'une telle « *modernité égalitaire* » à des fins racistes, aurait pu être approfondi. Dans ses dernières recherches, Judith Butler a bien montré par exemple comment, aux Pays-Bas, la présomption d'homophobie des ressortissant-e-s de pays musulmans était utilisée pour restreindre leur droit à l'immigration, alors que ce n'est pas le cas de l'homophobie et du racisme avérés de migrant-e-s issu-e-s de pays riches, tels les suprématistes blancs membres du Vlaams Blok, venant de la Belgique frontalière. Ainsi, derrière le drapeau de la lutte contre les discriminations, tout se passe comme si l'homophobie des migrant-e-s importait moins que leurs revenus².

La deuxième partie qui traite de « *l'expérience des normes* » s'intéresse aux répercussions des législations sur le vécu individuel des couples de même sexe : Line Chamberland et Christelle Lebreton mènent une enquête instructive sur la modification de la percep-

tion des homosexuels en milieu professionnel, suite aux débats sur le mariage gai au Québec ; Arnaud Lerch propose une analyse fine du devenir des « *couples gais non exclusifs* » dans un contexte de normalisation de la conjugalité homosexuelle. La relation entre les lois, les normes et les expériences vécues est également traitée à travers la dynamique revendicative suscitée par les premiers contrats d'union civile. Remarquant que « *l'amorce d'une reconnaissance ne fait que rendre plus visible l'inégalité dans la reconnaissance* » entre unions hétérosexuelles et homosexuelles (p. 115), Wilfried Rault dresse un répertoire des raisons et des motifs pour lesquels la revendication du mariage perdue en France, malgré l'obtention du Pacte civil de solidarité (Pacs). L'exigence de justice (en matière de fiscalité ou d'héritage, le Pacs offre des garanties inférieures au mariage) et l'aspiration de certains couples de même sexe à sceller leur union dans un contexte festif, public et ritualisé, constituent les motifs les plus prévisibles de la revendication du mariage homosexuel. De façon plus inattendue, une partie non négligeable des personnes homosexuelles, qui adhèrent pleinement au Pacs et à ce qui le distingue, précisément, du mariage (en particulier sa moindre solennité et sa moindre rigidité en matière de norme relationnelle, qu'il s'agisse de fidélité ou de séparation), réclament le droit au

² Judith Butler (2008). "Sexual Politics, Torture, and Secular Time". *The British Journal of Sociology*, vol. 59.

mariage non pour en user eux-mêmes, mais précisément pour que le Pacs cesse d'incarner un ersatz de mariage et devienne publiquement ce qu'il représente pour eux : une alternative au mariage, librement choisie, comme c'est le cas pour les couples hétérosexuels qui contractent un Pacs. À cet égard, on aimerait savoir dans quelle mesure ces reconnaissances en cours de l'union et de la filiation homosexuelles et les débats qu'elles ont suscités ont fait évoluer les formes du couple hétérosexuel. Si, comme en fait l'hypothèse Michel Bozon qui reprend sur ce point les analyses de Michel Foucault, les minorités sexuelles constituent, en raison de l'histoire contrainte de leurs pratiques amoureuses et sexuelles, une avant-garde en matière de normes relationnelles, il reste à mesurer les effets de la reconnaissance des couples de même sexe sur les pratiques hétérosexuelles. Cependant, outre que l'on ne saurait exiger d'un ouvrage de ce format qu'il explore toutes les pistes qu'il entrouvre, il est peut-être encore trop tôt pour analyser de telles transformations.

Juliette Rennes

Politiste, Université Lyon 2

Pierre Verdrager – *L'homosexualité dans tous ses états*

(2007). Paris, Les empêcheurs de penser en rond, 346 p.

Le grand intérêt de cet ouvrage repose sur l'importance qu'il donne aux discours des acteurs de l'enquête. Assez éloigné des conven-

tions socio-scientifiques pour ne pas se laisser déborder par la confrontation théorique systématique des données empiriques mais tout de même conscient des exigences du travail du sociologue pour fournir des résultats bien centrés sur l'idée de départ : comment l'homosexualité se vit aujourd'hui en France, quotidiennement, par des acteurs lambda. En partant d'une simple question : « *Comment l'homosexualité est-elle entrée dans votre vie ?* », l'ouvrage décrit la façon dont les acteurs vivent quotidiennement leur (homo)sexualité, que celle-ci s'écarte de l'hétéronorme ou, au contraire, tende à s'en rapprocher. L'auteur fournit ainsi une enquête sur l'identité homosexuelle fondée sur des témoignages de gays et de lesbiennes, vingt-cinq entretiens de personnes de tous âges, de toutes conditions sociales et géographiques, selon la méthode dite de la 'boule de neige' (chaque enquêté indique au chercheur un autre enquêté potentiel dans son entourage), ce qui biaise parfois l'hétérogénéité de l'échantillon, mais qui dans l'ensemble permet de ne pas se rattacher à un réseau ni associatif ni militant. Le but de cette enquête est d'interroger des individus 'ordinaires', donc éloigné des préoccupations des nouvelles théories du genre et de la sexualité, parfois peu accessibles. Ici, l'enquête se veut 'neutre', ne préconisant pas l'interventionnisme de la sociologie actuelle. En cela, elle s'oppose à la sociologie cri-

tique en rendant compte de la multiplicité des identités homosexuelles, sans en privilégier une.

Le premier chapitre propose une excellente chronologie de la « *montée en identité* », c'est-à-dire la socialisation, les bricolages identitaires permettant d'établir la prise de conscience, ou non, de l'identité homosexuelle. Le texte est entrecoupé de nombreux extraits d'entretien permettant la mise en situation directe des propos avancés, ainsi qu'une lecture fluide et largement abordable pour un public novice en matière d'études sociologiques. Ainsi sont décrites les différentes 'épreuves' entendues au sens d'étapes, relativement communes dans le parcours des différents enquêtés, que l'on pourrait insérer dans une « *carrière homosexuelle* » au sens de Becker³ ou Pollack⁴ qui évoquent le « *sentiment d'identité* ».

Il y a tout d'abord la sensation de se sentir attiré-e par une personne du même sexe que soi, puis vient l'étape de la nomination, geste cognitif de classification et geste collectif d'identification. Cet acte de déparcellisation est vécu comme une désingularisation, sorte de premier pas vers la normalisation. Ensuite, le recours à l'acte est vécu comme une mise à l'épreuve de soi, soit en s'essayant à des expériences hétérosexuelles, soit en privilé-

giant directement des expériences homosexuelles. L'étape de l'expression, ou du *coming-out* qui s'ensuit (mais pas nécessairement), entraîne ainsi la mise à l'épreuve d'autrui, de l'entourage réagissant de différentes manières à l'homosexualité.

Durant ces étapes surviennent des repères constructeurs intermédiaires, comme l'appel à la culture, permettant de découvrir ce qui n'est pas palpable dans le quotidien hétéronormé dans lequel nous évoluons, stimulant du même coup une 'sensibilité' particulière formant « *l'œil homosexuel* » (appelé aussi le « *gaydar* »), fruit d'une expérience acquise et apprise. Certains obstacles sociaux, psychologiques et religieux peuvent barrer, durablement ou non, l'accès à la reconnaissance sociale, rendant alors plus difficile la « *montée en identité* ». Dans un troisième chapitre, l'auteur montre également les autres structures forgeant l'identité homosexuelle, avec ses limites, comme notamment les structures spatiales nécessitant une certaine compétence, au sens ethnométhodologique, des acteurs en question : on ne peut pas se 'montrer' ou se 'dire' homosexuel-le n'importe où de la même manière. Ce conditionnement va alors opposer la vie privée à la vie publique ou professionnelle, mais aussi la ville à la province, la province étant vécue par certain-e-s comme un non-lieu identitaire. Il évoque aussi ce que l'on nomme communément

³ Becker Howard S. (1985). *Outsider*. Paris, Métailié.

⁴ Pollack Michaël (1993). *Une identité blessée*. Paris, Métailié.

la communauté homosexuelle qui peut être vécue comme un lieu de socialisation éphémère (ou non) mais qui est souvent critiquée par les enquêté-e-s car trop codifiée, trop ségréguée, trop marchande. Cette critique nous entraîne vers le chapitre consacré à la singularité et à la similarité. En effet, les enquêté-e-s ici, revendiquent une identité plurielle et refusent de se définir uniquement par leur (homo)sexualité. Ils ont tendance à exiger une pluralité et à refuser les étiquettes.

Le second chapitre est une partie exclusivement théorique, faisant appel à d'autres disciplines comme l'histoire, la psychanalyse ou la médecine, pour raconter une histoire de l'homosexualité que l'auteur décline en trois régimes identitaires, illustrant le discours des enquêté-e-s. Il y a le régime postural, fondé sur la confusion des genres, s'inscrivant dans un contexte où la différence de genre s'impose à toute interaction sexuelle, permettant d'hétérosexualiser la relation, reposant donc sur une asymétrie : c'est le cas des figures de la 'folle' et de la 'camionneuse'. Plus tard, l'évolution se fera dans le souci de penser l'homosexualité sans la référer à des conceptions hétérocentrées : aujourd'hui, le régime postural est jugé caricatural, stéréotypé et homophobe. Le nouveau régime, dit relationnel, est donc une négation du régime postural, une désactivation des asymétries. Les relations entre personnes de

même sexe sont devenues autonomes. Ce modèle domine en Occident. Enfin, il existe un troisième régime soulignant la non-concordance entre activité et identité, il s'agit du régime actantiel, où l'activité homosexuelle n'est pas toujours coordonnée à une identité homosexuelle. Cela peut être le cas dans les pays où la répression contre l'homosexualité est très forte et il ne peut donc pas exister d'identité homosexuelle, les actes ne peuvent pas se traduire en identité. Ce régime est utilisé aussi lorsque les personnes n'ont pas envie d'inscrire leurs activités dans une identité durable ou parce qu'elles ne veulent pas revendiquer une identité homosexuelle. L'activité contraint moins la personne que l'identité.

Enfin, ce travail questionne les sujets actuellement débattus sur l'homoparentalité et le mariage entre personnes de même sexe, remplaçant ainsi l'homosexualité dans le cadre de la vie sociale, sortant de la conception qui en fait une 'affaire privée', bien que les enquêté-e-s le revendiquent parfois, voire souvent. Le privé devient forcément politique lorsque l'on s'attache à en découdre avec les limites et les rigueurs d'un système dans lequel on rend indéfectiblement solidaires parenté et nuptialité avec la mixité.

Estelle Couture

Doctorante en sociologie, ENS Lyon

Ruth Lister, Fiona Williams, Anneli Anttonen, Jet Bussemaker, Ute Gerhard, Jacqueline Heinen, Stina Johansson, Arnlaug Leira, Birte Siim and Constanza Tobío, with Anna Gavanas – *Gendering Citizenship in Western Europe. New Challenges for Citizenship Research in a Cross-National Context*

(2007). Bristol, The Policy Press, 210 p.

Les auteures de cet ouvrage se sont engagées dans une démarche d'analyse comparée menée de manière résolument collective et interdisciplinaire qui leur permet de dépasser l'écueil fréquent qui consiste à réduire la comparaison à une somme d'études de cas. L'ouvrage allie des données d'ordre théorique et conceptuel, empirique et politique. Il renouvelle les débats sur la citoyenneté genrée dans la mesure où son originalité réside dans le fait d'avoir mené une analyse des relations entre soins aux enfants, migrations et dimensions globales, thématiques habituellement traitées de manière séparée.

La première partie de l'ouvrage aborde les traditions historiques dans lesquelles s'insère le concept de citoyenneté. Le premier chapitre traite des traditions du civisme républicain (ainsi que du communautarisme et du maternalisme qui peuvent y être rattachés), du libéralisme (et ses variantes néolibérales et social-libérales), de la tradition social-démocrate, héritière du libéra-

lisme et du civisme républicain, traditions qui alimentent toutes deux une citoyenneté cosmopolite. Le deuxième chapitre s'attache aux différentes significations prises par la citoyenneté contemporaine depuis les années 1970, celle-ci pouvant acquérir un sens disciplinaire ou d'émancipation, un sens excluant ou incluant, selon les acteurs, les contextes, les référents en jeu.

La seconde partie du livre envisage des enjeux actuels d'une importance cruciale au regard de la citoyenneté sociale :

- d'une part, les défis posés par les demandes d'asile et par les migrations : les questions des mariages arrangés et forcés ou la question du foulard renvoient aux tensions entre l'égalité de genre et la diversité ethnique ; de tels enjeux ont des incidences majeures sur la manière dont la citoyenneté est vécue et sur la nature du sentiment d'appartenance aux sociétés d'accueil (chapitre 3) ;

- d'autre part, les soins aux jeunes enfants, en particulier l'extension de la citoyenneté sociale que cet enjeu a représenté dans les pays nordiques, et l'élément clé des politiques sociales européennes (chapitre 4) ;

- enfin, les dynamiques transnationales à l'œuvre dans les articulations entre les migrations et le travail de soin, ce que les anglophones nomment la « *global care chain* » (chapitre 5).

Si le dernier chapitre de l'ouvrage nous apporte de nouvelles

données empiriques sur les dynamiques transnationales à l'œuvre dans la conjonction soins-migrations, l'apport des autres chapitres tient à l'analyse qualitative sur la nature des besoins en matière de soins aux enfants pour comprendre le rôle joué par cet élément clé de la citoyenneté sociale dans la vie des femmes, des hommes et des enfants. En effet, l'ouvrage met en lumière l'impact contradictoire des régimes et des politiques sur la vie des individus, en particulier l'importance prise par le modèle du travailleur adulte, l'articulation entre genre, classe et 'race' dans un contexte globalisé, les tensions entre les dimensions émancipatrices et disciplinaires de la citoyenneté. En outre, l'apport de cet ouvrage est d'offrir une conceptualisation de la citoyenneté allant de la sphère domestique au global en passant par les niveaux nationaux et le niveau européen.

L'ouvrage explore les défis posés par la citoyenneté appréhendée dans un contexte transnational, à travers l'analyse de la question des soins aux enfants et des migrations. Les défis envisagés se rapportent aux différents contextes de la citoyenneté, à la citoyenneté vécue par les individus, à l'insuffisance des données quantitatives comparables en matière de soins aux enfants et de migrations, à la nécessité d'étudier la culture genrée dans laquelle les politiques sont mises en œuvre. L'objectif poursuivi est de saisir à

quel point ces défis et ces politiques ont un sens et une incidence différents sur la citoyenneté genrée, selon les clivages de classe, de genre et ethniques.

Dès l'introduction de l'ouvrage, les auteures soutiennent la nécessité de comprendre la citoyenneté de manière contextualisée tant en ce qui concerne la dimension des droits et devoirs qu'en ce qui a trait aux dimensions d'appartenance et de participation. Le contexte national, qu'il soit social ou politique, reflète des traditions historiques et des ensembles institutionnels et culturels, et a une portée certaine pour la compréhension de la citoyenneté comme concept scientifique et politique ou comme expérience vécue.

L'importance conceptuelle accordée à la contextualisation de la citoyenneté conduit les auteures de l'ouvrage à privilégier la notion de régime, au sens où un groupe de pays peut partager des schèmes institutionnels et des logiques politiques relativement semblables. Reprise de Gøsta Esping-Andersen, la notion de *welfare state regimes* a été critiquée par différent-e-s auteur-e-s féministes qui développent une analyse alternative autour de l'idée de *social care regimes*. Ce concept permet de considérer les parts de responsabilité de l'État et de la famille dans les soins aux enfants en bas âge et aux personnes âgées. De manière plus large, les concepts de *gender regimes*, de *citizenship regimes* et

de *migration regimes* permettent d'appréhender l'étude des politiques publiques concernant, d'une part, la migration et le multiculturalisme, d'autre part, les soins aux jeunes enfants, et enfin les dynamiques transnationales à l'œuvre dans les soins aux enfants dispensés dans les familles.

Si la notion de régime s'avère utile pour appréhender un contexte national, les auteures s'attachent également à cerner les autres niveaux qui donnent un cadre à la citoyenneté vécue par les individus, à savoir les différences infranationales, régionales, supranationales (Union européenne). Elles mettent aussi l'accent sur les dimensions globalisantes des changements démographiques, économiques et sociaux qui pèsent sur le contexte de la citoyenneté en Europe.

L'ouvrage plaide ainsi en faveur d'une approche holiste et transnationale de la citoyenneté. Il montre à quel point les soins aux enfants sont une dimension essentielle devant entrer dans la définition des droits de la citoyenneté sociale qui, ces dernières années, se renforcent dans les États sociaux d'Europe occidentale alors qu'ils s'amenuisent fortement en Europe centrale et orientale. Il montre enfin à quel point les soins aux enfants, dès lors qu'ils sont situés dans la « *global care chain* », brouillent les distinctions habituelles entre sphère privée et sphère publique.

Tout l'intérêt de l'ouvrage

consiste ainsi à mettre en lumière le caractère de plus en plus paradoxal de la citoyenneté.

Bérengère Marques-Pereira

Professeure de science politique
Université libre de Bruxelles

Sophie Stoffel (ed) – *Femmes et pouvoirs*

(2007). Bruxelles, Université des femmes
« Pensées féministes », 359 p.

Depuis les années 1970, les chercheuses et chercheurs féministes de toutes disciplines ont cherché à comprendre la dynamique du pouvoir masculin, elles et ils ont analysé les combats menés par les femmes pour accéder au pouvoir politique et économique, critiqué l'inégalité des rapports de pouvoir au sein de la sphère domestique et proposé de nouvelles conceptions féministes du pouvoir. Ce riche recueil interdisciplinaire, qui est la conclusion de treize modules mis en place à l'Université des femmes de Belgique au cours de l'année universitaire 2004-2005, rassemble les contributions d'éminentes spécialistes françaises et belges en sciences humaines et sociales, ainsi que celles d'un certain nombre de militantes. Le but du recueil est de dresser un tableau complet des diverses formes de rapports que les femmes entretiennent avec le pouvoir et d'avancer dans le sens d'une théorisation féministe du pouvoir.

Les vingt-six essais qui composent l'ouvrage sont divisés en trois sections dont les propos se recoupent souvent. La première

partie s'intéresse surtout aux approches théoriques et conceptuelles ; la seconde explore les expériences concrètes de femmes dans les divers lieux de pouvoir dans les sphères politique, économique, domestique et culturelle ; la troisième partie s'ouvre sur des questions touchant aux rapports des femmes avec la mondialisation de l'économie et la lutte altermondialiste, et traite des relations intergénérationnelles au sein des mouvements féministes du XXI^e siècle. Le propos, l'approche et même la longueur des essais sont variables. Certains sont des écrits érudits détaillés qui présentent une recherche originale et s'appuient sur une documentation abondante, d'autres offrent une vue d'ensemble plus concise, proche d'une intervention orale, d'autres, enfin, sont des comptes rendus de militantes qui mêlent expérience personnelle et analyse. L'ensemble du recueil est sous-tendu par un sentiment de frustration dû au fait que les avancées économiques et politiques des trente dernières années n'ont pas permis d'aboutir ni à l'égalité, ni à l'émancipation des femmes espérées par les féministes.

Les rapports des femmes avec le pouvoir politique et économique occupent la première place des sujets traités dans cet ouvrage. La première contribution, celle de l'historienne Michèle Riot-Sarcey, présente un rapide panorama des relations épineuses entre les Françaises et la politique à

l'époque contemporaine. Malgré les farouches campagnes menées pour l'égalité sociale et politique, la lenteur du processus finalement mis en place n'a pas permis d'aboutir à l'égalité de genre. Pour Riot-Sarcey, le temps est venu de revendiquer une « *capacité d'action* » plutôt que de continuer à exiger des droits. Même si, en passant, Riot-Sarcey critique la loi sur la parité, c'est à d'autres contributions que revient la charge de tirer le bilan des expériences pionnières de quotas menées en France et en Belgique. L'essai de la politiste Petra Meier est une bonne introduction au sujet car il s'ouvre sur un panorama clair de la littérature spécialisée sur les rapports entre le genre et les systèmes électoraux et se complète d'une bibliographie multilingue assez exhaustive. Meier analyse les effets de la loi belge des quotas qui s'est substituée à une première loi votée en 1994 préconisant une augmentation progressive du nombre de candidates aux élections. Ne se contentant pas de rendre obligatoire l'égalité numérique entre candidats des deux sexes, la loi de 2002 allait plus loin que la loi française de 2000 en imposant la parité en tête de listes, ce qui permettait d'inscrire des femmes en position d'éligibilité. Malgré l'accroissement du nombre d'élues dans les divers organismes politiques sortis des scrutins de 2003 et 2004, le résultat fut moindre lorsque les places étaient rares ou peu de candidats

élus. Pour Meier, une loi imposant des quotas pour « toutes les places éligibles » serait une solution plus prometteuse.

Janine Mossuz-Lavau, politiste, analyse la loi sur la parité de 2000. Sa vue d'ensemble, concise, s'ouvre avec l'appel aux armes de 1992, *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, parité* de Françoise Gaspard, Claude Servan-Schreiber et Anne le Gall et examine les recoupements entre la campagne qui a suivi et les développements de la politique française et européenne. Elle retrace les avatars de la modification de la Constitution en 1999, le vote de la parité en 2000 et constate les effets positifs de la loi. Ici encore, les premiers résultats étaient mitigés. Les élections municipales de 2001, comme les élections régionales et au Parlement européen de 2004, ont eu des conséquences positives pour les femmes puisque le pourcentage de candidates élues est passé respectivement à 47,5 %, 47,6 % et 43,3 %. Toutefois, la loi n'a eu qu'un impact limité sur le nombre d'élues au Parlement, lieu où la France fait triste figure, surtout au regard du contexte européen. Aux élections de 2002, les femmes n'ont obtenu que 12,3 % des sièges à l'Assemblée nationale. (Le pourcentage est monté à 18,5 % en 2007, pourtant, malgré ce progrès, la France reste loin derrière la plupart des pays d'Europe centrale et du Nord.) D'après Mossuz-Lavau : « *Il persiste bien une discrimination qui*

frappe les femmes même si des progrès importants ont été enregistrés dans la récente période » (p. 166). Que la loi sur la parité, à elle seule, soit impuissante à imposer l'égalité de genre ressort clairement du rapport consacré par la sociologue Jacqueline Heinen à la place des femmes et à des questions liées au genre dans la politique municipale de vingt-quatre villes de sept pays européens. En effet, même si les quotas ont permis d'augmenter le nombre d'élues dans les conseils municipaux, les femmes restent très absentes des 'structures intercommunales'. Plus grave, l'augmentation du nombre d'élues n'a guère favorisé une meilleure prise de conscience de l'importance du genre au niveau de la politique municipale.

En matière de pouvoir économique, les résultats sont également mitigés. Les contributions font état de progrès notables accomplis dans l'accès aux professions, aux emplois et aux positions syndicales autrefois confisqués par les hommes. Toutefois, ces progrès sont tempérés par la persistance des attitudes, pratiques et réalités qui, en favorisant les hommes, barrent l'accès au pouvoir aux femmes. Les essais écrits par les militantes syndicales de longue date que sont Anne-Marie Meunier-Balthasart et Anne Meyer le démontrent clairement : même si le nombre de permanentes est en augmentation nette par rapport à ce qu'il était il y a trente ou

quarante ans, le nombre de permanents demeure très supérieur. En outre, les femmes accèdent rarement aux échelons supérieurs des directions syndicales. Pendant ce temps, les permanentes et les militantes doivent continuer à lutter contre l'hostilité masculine et à combattre les traditions et pratiques syndicales qui s'accommodent mal avec le vécu des femmes ; elles doivent également lutter contre la part congrue qui est laissée à la représentation du travail à temps partiel alors que les femmes y sont de plus en plus nombreuses. Dans la catégorie des professionnelles, les psychologues Margarita Sanchez Mazas et Annalisa Casini soutiennent que les *a priori* concernant la différenciation sexuelle (*gendering*) du leadership par à la fois les hommes et les femmes, se combinent aux attitudes, pratiques et politiques organisationnelles pour limiter l'accès des femmes aux postes de direction. Les sociologues Nathalie Lapeyre et Nicky Le Feuvre analysent la situation étonnante de la médecine française où, depuis vingt-cinq ans, les femmes occupent une place de plus en plus importante. Au début du XXI^e siècle, 65 % des étudiants en médecine de première année étaient des femmes et actuellement, la moitié des nouveaux médecins sont des femmes. Cependant, cette parité numérique n'a conduit ni à l'égalité ni à l'émergence d'un réel pouvoir féminin. À l'appui

de ce constat, les auteures analysent les différentes pratiques des femmes médecins en France et la manière dont celles-ci équilibrent leurs responsabilités professionnelles et familiales.

Dans la dernière partie de l'ouvrage, les articles de Jules Falquet et de Sophie Charlier, chercheuses en sciences sociales, s'intéressent aux effets négatifs de la mondialisation et du néolibéralisme sur le sort des femmes des pays en voie de développement. Selon Falquet, la mondialisation a aggravé la situation de la majorité des femmes dans le monde en remodelant le marché international du travail, les hommes étant incités à entrer dans l'armée et les femmes reléguées dans la sphère du travail domestique et du travail sexuel. La contribution de Charlier traite des effets additionnels et délétères de la mondialisation sur les femmes, c'est-à-dire de la dégradation de l'environnement et du déclin de l'agriculture. Ces phénomènes affectent en effet le sort des femmes qui travaillent souvent dans le secteur agricole et ont besoin de l'environnement naturel pour faire vivre leurs familles. Même si ces réalités ont suscité la naissance d'importantes organisations de base au plan local, le genre n'en est pas pour autant devenu une préoccupation majeure pour les altermondialistes.

Le livre se conclut par un bon article de Florence Degrave et Sophie Stoffel qui passe en revue

les principaux arguments et contributions des diverses auteures et souligne les complexités des rapports que les femmes et les féministes entretiennent avec le pouvoir. Le pouvoir peut être de nature politique, économique, personnelle, symbolique et intellectuelle, il n'est pas seulement exercé par des hommes sur des femmes, mais aussi par des femmes sur d'autres femmes et les expressions du pouvoir féminin conduisent souvent à l'affirmation de la violence et du pouvoir masculins. En outre, le féminisme, en tant que pratique et discours, se manifeste sous des formes diverses, il doit prendre en compte ses propres rapports de pouvoir et les inégalités qui leur sont inhérentes. La force de ce recueil réside en la diversité des points de vue exprimés sur les différentes questions qu'il explore sans tenter, pour autant, d'y apporter des réponses définitives.

Susan B. Whitney

Historienne, Carleton University

(Traduit de l'anglais par Marie Ploux)

Recherches féministes – « Les féminismes »

(2007). Vol. 20, n° 2, 218 p.

Comme nous le signale Diane Lamoureux qui a coordonné ce numéro de *Recherches féministes*, il n'est pas question, dans cette livraison, de rendre compte de manière exhaustive de l'état des féminismes dans le monde ni même au Québec, mais plutôt de réfléchir aux questions théoriques

et pratiques qui font débat parmi les féministes de la scène féministe francophone, ainsi qu'à la « *créativité et l'inventivité* » des féminismes, dans le contexte de la mondialisation (néo)libérale.

Ce dossier s'ouvre sur un hommage à Iris Marion Young (1949-2006) rédigé par Diane Lamoureux, qui rappelle sa contribution théorique à la réflexion sur « *l'inclusion politique* » mais également son engagement dans les combats de la nouvelle gauche états-unienne et du mouvement féministe à partir des années 1970, jusqu'à aujourd'hui contre la guerre en Irak et l'administration Bush. Cet hommage se prolonge par la traduction et la publication d'un article particulièrement intéressant d'Iris Marion Young, paru dans *Signs* au printemps 1994, "Gender as Seriality", sous le titre français « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social ». Dans cet article, Young propose de sortir de l'impasse à laquelle sont confrontées les féministes quand elles cherchent à éviter d'homogénéiser abusivement la diversité des expériences vécues par les femmes, sans renoncer à une lutte collective des femmes en tant que groupe social. Elle prétend trouver une solution en s'inspirant directement de l'analyse sartrienne du « *phénomène de la sérialité* » dans la *Critique de la raison dialectique* : « *Je suggère de comprendre et de penser le genre*

comme une série sociale, un type particulier de relations sociales que Sartre distingue des groupes. [...]. Cela fournit une façon de penser les femmes comme une collectivité sociale qui n'exige pas que toutes les femmes partagent des attributs communs ou une situation commune. De plus, le genre appréhendé comme une structure sérielle ne dépend pas de l'identité ou de l'auto-identification pour comprendre la production sociale des groupes et la signification de leur appartenance. » On ne peut rendre compte ici de toute la richesse des questions soulevées dans cet article qui garde une grande actualité. Pourtant, on peut se demander si le concept de 'rapport social'⁵ ne permet pas mieux de sortir de cette impasse si finement analysée par Young.

Le deuxième article d'un très grand intérêt dans ce dossier est celui d'Audrey Baril sur l'œuvre de Judith Butler. Elle analyse la pensée de Butler autour de quatre questions : les rapports entre sexe et genre ; les critiques de Butler concernant la catégorie femmes ; la notion de sujet ; et celle enfin d'identité. Dans une deuxième partie, elle revient sur deux critiques essentielles adressées à Butler : celle qui l'accuse de « nominalisme ou d'hyperconstructivisme » et celle qui lui

reproche « de saper les bases du féminisme en déconstruisant le sujet, son agentivité et la catégorie femmes ». Dans une troisième partie intitulée « Judith Butler devant les critiques », Baril fait le point sur les réponses apportées par Butler elle-même à ses détracteurs. En conclusion, elle cherche à évaluer « la contribution des thèses butleriennes au féminisme ». Loin d'opposer féministes matérialistes et féministes postmodernes, Baril nous invite à des rapprochements, voire à une « hybridation » de ces conceptions, pour en « tirer le meilleur » et répondre « aux différents défis qui se posent aujourd'hui au féminisme ». Dans une langue claire, avec des citations nombreuses et très bien choisies, cet article est une présentation remarquable de l'œuvre de Butler⁶.

Trois articles s'intéressent plus directement aux féminismes québécois. Le premier est celui de Chantal Maillé qui analyse la « Réception de la théorie postcoloniale dans le féminisme québécois ». Dans une première partie, elle présente les « Sources et enjeux du féminisme postcolonial ». Elle cite à cette occasion les travaux de Gayatri Spivak, Chandra Talpade Mohanty et Uma Narayan. Comme elle le constate, « l'analyse postcoloniale a d'abord circulé dans la langue anglaise, mais elle a trouvé ré-

⁵ Cf. Danièle Kergoat (2005). « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes ». In Maruani Margaret (ed). *Femmes, genre et sociétés. L'état des savoirs*. Paris, La Découverte.

⁶ Avec la réserve que ce jugement est formulé par une non-spécialiste de la pensée de Butler !

vement de nouveaux terrains de diffusion notamment dans la francophonie... » ; Après un détour par la France, l'auteure se centre sur l'expérience du Québec et l'apport que peut représenter, selon elle, la grille de lecture post-coloniale pour traquer le 'refoulé' dans l'histoire du féminisme au Québec. Selon Chantal Maillé, les féministes québécoises « ont toujours deux alibis pour contourner l'inévitable questionnement sur la nature de leurs pratiques : celle d'être des femmes, donc d'être du côté des personnes opprimées, selon cette vision qu'il y aurait une oppression universelle des femmes, et celle de vivre au Québec dans une culture qui s'est longtemps perçue comme minoritaire et colonisée plutôt que de se définir par référence à la culture occidentale blanche et impérialiste. D'une certaine façon, l'héritage de la question nationale a permis au féminisme québécois d'occulter le difficile exercice de détermination des rapports de pouvoir entre les femmes de la majorité et les autres femmes et de repousser le moment de vérité, malgré des amorces qui témoignent d'une volonté de s'engager dans cette voie ».

Les deux autres articles sont rédigés par des collectifs de jeunes féministes. Dans « Pour éviter de se noyer dans la (troisième) vague⁷ : réflexions sur l'histoire et l'actualité du féminisme radical »,

les quatre auteures démontrent de manière très convaincante « *qu'une typologie pensée en termes de vagues réduit, dévalorise et évacue la complexité ainsi que la diversité des idées qui parcourent l'histoire et l'actualité du mouvement féministe* » ; elles mettent également en question l'association entre 'troisième vague' et 'jeunes féministes'. Ce travail de définition précise et d'analyse tout aussi fine de la scène féministe québécoise est très bienvenu et permet de mettre en cause les stéréotypes qui pèsent sur le féminisme des années 1970 et ses prolongements, tout autant que sur la jeune génération.

Le troisième article est rédigé par quatre jeunes chercheuses libertaires⁸ membres du Collectif de recherche sur l'autonomie collective (CRAC) qui s'intéressent aux jeunes qui « *luttent contre le patriarcat et l'hétérosexisme en priorité, et qui semblent avoir une certaine culture libertaire* ». Leur article « *Mon/notre/leur corps est toujours un champ de bataille. Discours féministes et queer libertaires au Québec, 2000-2007* », est centré sur « *trois microcohortes* » à Montréal : « *Les féministes radicales, qui militent en groupes d'affinités relativement fermés et non mixtes, tiennent un discours anticapitaliste et antipatriarcal, mais ne remettent pas en question explicitement l'identité sexuelle* ».

⁷ Dont les auteures sont : Mélissa Blais, Laurence Fortin-Pellerin, Ève-Marie Lampron et Geneviève Pagé.

⁸ Émilie Breton, Julie Grolleau, Anna Kruzynski et Catherine Saint-Arnaud-Babin.

'femme' ». Le deuxième courant (peu représenté dans leur échantillon), est celui du *Women-of-colour feminism* : « *Les militantes de cette tendance, enracinées dans les luttes de quartier autour de l'immigration et de la réalité des personnes de couleur, ajoutent de manière plus explicite à la grille d'analyse féministe le racisme, l'impérialisme et le colonialisme* ». Le troisième courant est celui des groupes *queer* radicaux. À Montréal, nous précise-t-on, ces groupes « *sont fluides, diversifiés et, par définition 'mixtes'* ». Cette recherche est d'abord une analyse du discours de ces tendances, capté à travers de multiples publications collectées par différents canaux (une deuxième étape fondée sur des entretiens suivra). Avec cet article, on voit se dessiner les préoccupations d'une nouvelle génération militante, soucieuse de se démarquer d'une certaine pratique féministe trop institutionnalisée à son goût, mais il ne nous apprend rien sur l'influence respective de ces différents courants !

Ce dossier est complété par deux contributions sur des pays des continents sud-américain et africain. Celle de Sophie Stoffel, intitulée « *L'institutionnalisation au service de l'autonomie des féministes chiliennes* », décrit en finesse les débats et les pratiques des associations féministes chiliennes, dans le contexte latino-américain, sur plusieurs décennies. Refusant d'opposer de manière

simpliste autonomie et institutionnalisation, elle tente de définir, sur la base d'une recherche approfondie dans ce pays, ce que pourrait être une institutionnalisation « *au service* » de l'autonomie des organisations féministes « *jouissant d'une parole libre, créative et reconnue* ». Celle de Monique Ilboudo sur « *Le féminisme au Burkina Faso : mythes et réalités* » est une 'note d'action' succincte qui se conclut par une interrogation : « *Le féminisme est-il à venir au Burkina Faso ?* »

Un dossier donc qui, comme on le voit, permet de prolonger et d'enrichir la réflexion ouverte sur les féminismes par plusieurs publications en France, parmi lesquelles les numéros des *Cahiers du Genre* en 2005 et 2006⁹.

Josette Trat

Sociologue, Université Paris 8 et
CRESPPA-GTM

Réjane Sénac-Slawinski – *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*

(2007). Paris, PUF « *Le lien social* », 416 p.

Cet ouvrage, issu d'une thèse de doctorat, cherche à comprendre la persistance des inégalités entre les femmes et les hommes, en se centrant sur l'analyse des représentations sociales. Elle repose sur des prémisses qui ne sont pas vraiment explicitées. La première est qu'il y a une « *prévalence de l'universalisme*

⁹ N°39/2005 : Féminisme(s). Penser la pluralité ; n° hors série/2006 : Féminisme(s). Recompositions et mutations.

de la différence sexuelle sur celui des droits dits naturels » (p. 1). L'auteure enchaîne ensuite en soutenant que l'analyse des différences femmes-hommes permet de comprendre comment « *notre société démocratique définit et pense l'Autre, le différent et les différences* » (p. 2), ce qui l'amène par la suite à soutenir que « [l]es différences entre les sexes ne sont donc pas des inégalités comme les autres dans la mesure où elles sont au croisement de l'ordre social, économique et politique, et de l'ordre familial et intime » (p. 3), entendant par là qu'elles se situent au confluent de la sphère publique et de la sphère privée de l'existence humaine. Enfin elle soutient que la distinction entre la sphère privée et la sphère publique constitue « *une évidence de la modernité [et] permet de comprendre pourquoi l'exclusion des femmes du pouvoir de représentation dans la sphère publique n'est pas une contradiction mais un impératif inhérent à la définition de la res publica* » (p. 4), en attribuant la cassure de l'analogie entre le domestique et le politique à Jean-Jacques Rousseau, alors que ma chronologie personnelle la situerait plutôt, dans la pensée politique moderne, au *Premier traité de gouvernement civil* de John Locke.

Sur la base de 46 entretiens (23 femmes et 23 hommes) débutant par la phrase : « *J'aimerais que l'on parle ensemble de ce qu'est pour vous un homme, de*

ce qu'est pour vous une femme », elle définit quatre grandes catégories de représentations sociales : celle de l'harmonie naturelle, celle de l'équité/équivalence, celle du droit à l'égalité et celle de l'arrangement social et de l'émancipation (p. 30). Tout ceci se fonde sur l'existence de ce qu'elle qualifie d'ordre sexué, qui « *a pour but d'inscrire l'analyse des représentations des identités sexuées dans un enjeu éminemment politique, celui de la définition de l'ordre juste à l'âge démocratique* » (p. 15).

Toutefois la question qui structure la nomenclature qu'elle nous propose est « *la tension entre le principe d'égalité et la réalité des différences* » (p. 39). Après avoir souligné qu'un tel questionnement suppose une remise en cause de la césure privé/public, Sénac-Slawinski rappelle, à juste titre, que différence et égalité ne constituent pas nécessairement des oppositions et que le but de l'égalité n'est pas l'uniformisation. Elle en arrive, cependant, à la conclusion paradoxale que si l'égalité des démocraties directes de la Grèce antique reposait sur le sentiment des citoyens d'être des *homoioi*, les démocraties représentatives modernes peuvent concevoir une égalité politique qui assure un respect des différences privées. Une telle dichotomie est discutable pour quiconque s'est intéressé aux études sur la citoyenneté à Athènes, dans la mesure où c'est plus l'*isonomia* qui est à la source de la démocratie

que le statut d'*homoioi* qui fonde plutôt le système spartiate, système qui n'avait pas grand chose de démocratique. De la Grèce antique, on saute à la loi salique pour aboutir à la théorie de la justice de John Rawls en passant par la « *valence différentielle entre les sexes* » de Françoise Héritier. À cet égard, il est surprenant que l'auteure aborde la question du voile d'ignorance de Rawls sans préciser que celui-ci postule que les 'individus' derrière ce voile d'ignorance sont des 'chefs de famille', ce qui laisse entendre qu'ils ne sont pas ignorants de leur sexe (masculin) (paragraphe 22 de *Théorie de la justice*). En outre, malgré des références aux travaux de Butler dans l'introduction, les sexes sont pensés sur un mode totalement binaire, alors qu'un des intérêts des réflexions de Butler sur le dispositif sexe/genre/désir est de permettre de penser les identités sexuées sur le mode du multiple plutôt que sur celui du deux.

Le deuxième chapitre est consacré à une analyse des perceptions qui mettent l'accent sur une différence fondamentale entre les sexes et posent comme point de départ l'idée de la complémentarité entre les sexes, fondée sur la complémentarité dans la procréation humaine. Dans cette perspective, les femmes sont d'abord et avant tout perçues en tant que mères.

Ce qui pose problème dans un travail qui veut analyser les re-

présentations sociales, c'est que celles-ci sont d'abord passées au crible de l'histoire de la pensée politique (dans ce cas *L'Émile* de Rousseau) et des réflexions féministes sur la maternité (Knibiehler et Perrot) et que les entretiens servent uniquement à illustrer ce que l'on pouvait déjà voir dans la théorie. La conclusion tombe donc sans surprise. « *Le principe de la complémentarité des sexes, au cœur des modèles de l'harmonie naturelle, repose donc sur le passage de la dimension biologique des différences hommes-femmes, en particulier dans leur rapport à la procréation, à ses conséquences sociales* » (p. 102). Vouloir remettre en cause les différences sexuées équivaut donc à un travestissement de la nature pour les partisans et partisanes d'une telle vision de l'ordre sexué.

Le troisième chapitre est consacré aux représentations centrées sur l'équité ou l'équivalence, représentations fondées sur l'asymétrie. Là encore, les modèles analytiques prévalent sur l'analyse des entretiens et permettent de soutenir qu'on retrouve dans ce modèle, qui semble moins inégalitaire que celui de la complémentarité à première vue, le même fondement naturaliste et le même refus de l'égalité.

Les deux chapitres suivants sont consacrés aux représentations égalitaires qui reposent sur le fait que les inégalités constatables entre les femmes et les hommes ne relèvent pas de la nature mais

plutôt des institutions sociales et politiques. Pour parvenir à l'égalité, la clé semble être l'autonomie matérielle que garantit le travail. Certes personne ne conteste cette autonomie par le travail mais plusieurs féministes en ont souligné l'insuffisance en faisant ressortir deux autres éléments qui sont susceptibles de jouer un rôle important dans l'égalité entre les femmes et les hommes : les droits reproductifs et un partage équitable des tâches domestiques et des responsabilités familiales.

La partie qui m'a semblée la plus intéressante dans cette section est celle consacrée à réfléchir au rôle de la loi dans le domaine de l'égalité entre les sexes. Sénac-Slawinski énonce d'emblée que « *l'égalité juridique stricte, c'est-à-dire l'égalité devant la loi, ne permet pas d'assurer l'égalité dans les faits* » (p. 271). Cependant, comme elle a, dans la section précédente, largement discrédité la notion d'équité, il lui est difficile de prôner des mesures d'action positive, qui fonctionnent sur la base du principe d'équité mais qui n'envisagent pas l'équité comme une fin, mais plutôt comme un des moyens permettant de parvenir à l'égalité.

De façon plus générale, cet ouvrage illustre bien le piège qui réside dans la volonté de réduire le féminisme à un mouvement d'égalité entre les genres. Dans les sociétés qui sont les nôtres, des sociétés fondées sur un *ethos* d'égalité tel qu'énoncé dans les

diverses déclarations des droits mais dans lesquelles on peut constater diverses inégalités, comment penser les inégalités de genre en ne les reliant pas aux autres formes d'inégalité sociale ? L'auteure s'en est tirée dans l'introduction en supposant un universalisme de la bisexualité : ça me semble un peu court sur le plan du raisonnement et peu à même de rendre compte de l'intersection des inégalités de genres avec les autres formes d'inégalités sociales. En outre, on peut se demander l'égalité de quelles femmes avec l'égalité de quels hommes ?

Par ailleurs, la question de départ des entretiens sous-entend presque qu'il n'y a qu'une seule façon d'être une femme et qu'une seule façon d'être un homme, ce qui, d'une part, introduit une dichotomie femme/homme et, d'autre part, est susceptible de conduire à des commentaires essentialisants, peu importent les représentations sociales des unes et des autres.

La conclusion, un peu à la manière tourainienne, soulève la question : « *Comment penser les différent-e-s dans l'égalité ?* ». Cependant, très rapidement la réponse donnée à cette question est un peu trop centrée sur l'exclusion des femmes de l'univers politique et sur les enjeux soulevés par la parité. Poser la question de cette manière revient à reproduire ce qui était dénoncé dans *Le deuxième sexe* de Simone

de Beauvoir, à savoir le fait d'ériger les hommes en référent et les femmes en 'autres' ou en 'différentes'. Pourtant, la dialectique de l'universel et du particulier se pense mieux si l'on opère un décentrement qui fait en sorte que toutes les postures dans le social sont pensées comme particulières et si l'on postule qu'un universel inclusif nécessite de prendre en compte les divers points de vue particuliers.

Diane Lamoureux

Professeure de science politique
Université Laval, Canada

Magdalena Rosende – *Parcours féminins et masculins de spécialisation en médecine*

(2008). Zurich, Seismo « Questions de genre », 416 p.

Magdalena Rosende est docteure en sciences sociales et enseigne la sociologie du travail à l'Université de Lausanne. L'ouvrage qu'elle propose vise à rendre compte des parcours de formation et de spécialisation en médecine dans le cadre de la Suisse. Pour ce faire, l'auteure a entrepris un travail de terrain qui porte sur trois types de statut : les hospitalo-universitaires, les clinicien·ne·s indépendant·e·s, les médecins salarié·e·s.

Le travail repose sur vingt-six entretiens qualitatifs. Si ce nombre d'entretiens apparaît restreint pour établir des conclusions concernant les appartenances sociales des femmes et des hommes engagés dans ces processus, il permet toutefois d'illustrer les processus

à l'œuvre et les différences de parcours selon les statuts.

L'objectif de l'ouvrage est de témoigner de la discrimination dont sont l'objet les femmes qui s'orientent vers ces métiers. Avant d'aborder l'enquête proprement dite et ses résultats, l'auteure fait état de manière détaillée des partis pris théoriques qui accompagnent son approche. Ainsi, elle distingue opportunément ségrégation et discrimination. La première est définie ici comme une place différenciée des hommes et des femmes dans les emplois et les statuts. Elle est considérée comme une modalité de la division sexuelle du travail. L'étude de cette ségrégation est précédée par un descriptif et une analyse de l'évolution du secteur de santé dans ce pays et de la répartition hommes-femmes par spécialités. Ce tableau permet de comprendre les modalités d'accès à la profession en Suisse. Il est complété par une comparaison très intéressante avec la réalité d'autres pays, d'un point de vue historique (certains pays européens – dont la France –, les États-Unis, l'ex-URSS). Ce travail s'appuie sur une bibliographie très fournie, notamment concernant des études existant dans les différents pays concernés.

Comment rendre compte de la discrimination subie par les femmes dans ce secteur ? Le travail entrepris ici se réfère explicitement à deux champs en sociologie.

Le premier est celui de la sociologie des professions ; il peut être mobilisé en étudiant les interactions entre hommes et femmes, interactions aux tonalités très différentes selon les lieux et selon les types de spécialités. La profession est également abordée en référence aux modalités de la spécialisation sexuée qui s'opère entre les différentes spécialités médicales. Enfin l'impact des réseaux sociaux apparaît comme un élément décisif de la construction des opportunités et des choix.

Le second concerne les explications sociologiques de la ségrégation professionnelle selon le sexe chez les médecins. Magdalena Rosende rappelle l'existence de deux grands courants, l'un se fondant sur la prise en compte des préférences individuelles, l'autre sur une approche considérant les contraintes que les acteurs et actrices ont à gérer, l'auteure privilégiant cette deuxième approche.

On perçoit tout au long des entretiens, qui sont longuement restitués et analysés, les difficultés que tous les acteurs hommes et femmes ont à surmonter, la manière dont ils s'approprient les contraintes pour construire puis atteindre leurs objectifs. Il apparaît clairement que le choix d'une spécialité n'est pas de l'ordre de la vocation mais qu'elle se construit en fonction des résultats universitaires, de la découverte progressive des spécialités, des contenus de formation, des rencontres diverses, des opportunités... On peut avan-

cer que ces modalités de choix ne sont pas propres à la Suisse. Ainsi en France, différents travaux (cf. notamment ceux de Hardy-Dubernet, Bercot et Mathieu-Fritz) mettent en évidence la multiplicité des variables qui président au choix définitif de la spécialisation. Rosende constate l'importance des réseaux sociaux pour s'orienter dans des filières et montre comment les rencontres conduisent les futurs médecins dans le choix de leur spécialisation. Les interactions peuvent jouer comme un renforcement des clivages hommes-femmes en termes de spécialisation mais parfois elles n'ont que peu d'effets sur les choix que les femmes effectuent.

Certaines spécialités sont organisées de telle manière que les horaires de travail ne permettent pas une grande disponibilité pour assurer les charges de travail domestique et celles liées à l'éducation des enfants. Si les hommes qui entreprennent ces carrières comptent le plus souvent sur une prise en charge de ces tâches par les conjointes, les femmes ne peuvent obtenir ces mêmes appuis. On peut penser qu'elles en tiennent compte dans le choix de leur spécialité. Cependant, on constate aussi que certains univers machistes leur font peu de place et les déconsidèrent *a priori* du fait de leur appartenance sexuée : ceci est notamment le cas d'un certain nombre de chirurgies qui découragent les futures médecins femmes d'intégrer leur spécialité.

Ces dernières prennent en compte ces modalités de l'accueil qui leur est fait. Le choix d'une spécialité est donc lié aussi bien aux conditions objectives de travail qu'aux relations qui se nouent au moment de la prise de contact avec l'univers concerné. Il est intéressant de noter que le choix des médecins hommes peut aussi être lié à ces ambiances et que certains ne se sentent pas à l'aise et fuient l'ambiance machiste de certains services.

Le parti pris de l'auteure est de rendre compte de manière très articulée des projets et pratiques des hommes et des femmes, en pensant que les critères des uns et des autres peuvent certes se différencier mais aussi présenter des points communs.

Ainsi l'étude qui nous est présentée ici est fort intéressante car elle montre que la profession est une organisation sociale structurée par le genre et qui perpétue le système fondé sur le genre. Le modèle de carrière suppose des modalités de construction qui instaurent une ségrégation professionnelle sexuée, notamment en supposant un investissement total dans le travail et une disponibilité permanente. Cette étude met également en évidence la complexité des mécanismes de valorisation, le fait que le champ de la médecine n'est pas uniforme mais traversé par des lignes de fracture entre spécialités et entre types de carrières, la carrière hospitalo-universitaire étant privilégiée. La hiérarchie des

spécialités est doublée d'une différenciation des voies de la carrière qui rend les processus de distinction et de valorisation complexes.

Régine Bercot

Professeure de sociologie
Université Paris 8, CRESPPA-GTM

Bruno Latour – *Changer de société. Refaire de la sociologie*

(2006). Paris, La Découverte « Armillaire », 408 p.

Cet ouvrage est publié originellement en anglais sous le titre de *Re-assembling the Social. An Introduction to Actor-Network Theory*, titre beaucoup plus explicite, comme on le verra plus loin, que celui choisi pour l'édition française.

Le livre s'ouvre en rappelant la controverse Durkheim – Tarde et en prenant nettement position pour ce dernier.

Cette attitude n'est pas inédite : en 1961, Everett C. Hughes, à la veille d'être élu président de l'American Sociological Association, fait paraître dans l'*American Journal of Sociology* un article intitulé : "Tarde's *Psychologie économique*: An Unknown Classic by a Forgotten Sociologist". Dans cet article, le père de la seconde école de sociologie de Chicago exalte les qualités du travail de Tarde, il note les convergences avec Simmel, alors que ces auteurs ne se sont peut-être pas connus. Il crédite Tarde de la première réflexion sociologique sur les relations entre avance industrielle, développement des loisirs et foisonnement

de l'activité culturelle. Il le loue d'avoir été aussi attentif aux phénomènes de géographie politique, et d'avoir posé les racines de la relation entre personnes et groupes sociaux dans la conversation entre individus et entre communautés, démontrant, au cœur de la constitution des ensembles collectifs, les phénomènes de reconnaissance mutuelle et d'interaction.

Hughes plaint les gens qui, dit-il, perdent leur temps à juger les auteurs du passé pour savoir qui avait raison dans les controverses qui les opposaient : il invite ses étudiants à ne pas se servir des auteurs prestigieux du passé pour « affirmer leur propre pensée ou crever la thèse adverse » (Hughes 1971, p. 565¹⁰).

Ce regard froid sur les controverses passées est proposé de nos jours par Andrew Abbott, actuel successeur de Hughes comme professeur de sociologie à l'Université de Chicago. Dans deux ouvrages successifs, il modélise l'histoire des oppositions théoriques ou méthodologiques entre sociologues en un schéma fractal (Abbott 2001 et 2004¹¹). Il démontre qu'à chaque génération, les mêmes oppositions théoriques ou méthodologiques se manifes-

tent mais sous des références et en des termes légèrement différents. Comme producteur, entre rigueur et imagination, d'une science sociale, le sociologue doit concilier l'avancée générale de sa discipline et sa propre signature dans cette progression. Parfois, le sociologue innove en faisant voir de nouvelles réalités qui posent de nouvelles questions, comme ce fut le cas, dit-il, pour Bruno Latour quand il publia avec Woolgar *Laboratory Life* en 1979 (Abbott 2004, p. 126). Cependant, l'histoire des sciences sociales et particulièrement celle de la sociologie, « la plus indéfinie de ces sciences » (Abbott 2001, p. 3), est celle d'une perpétuelle opposition entre réalistes et constructivistes, entre fonctionnalistes et interactionnistes, entre méthodologues de la quantité et méthodologues de la qualité, entre chercheurs se fiant à des données locales, et ceux qui tentent l'universalité du propos. Pour Abbott, les sciences sociales sont dans l'impossibilité d'invalider une proposition comme non scientifique. Elle peut être seulement combattue, jamais rejetée. C'est la raison pour laquelle chaque génération de scientifiques sociaux reproduit les mêmes divisions que la génération précédente, mais sous d'autres formes, avec de nouveaux mots, de nouveaux énoncés.

Tout se passe comme si le livre de Bruno Latour, sans citer Abbott, cherchait à lui répondre et montrer une voie de sortie de

¹⁰ Hughes Everett C. (1971). *The Sociological Eye. Selected Papers*. Chicago, Aldine-Atherton [rééd. (1984). New Brunswick, Transaction Books].

¹¹ Abbott Andrew (2001). *Methods of Discovery*. New York, The University of Chicago Press ; Abbott (2004). *Methods of Discovery*. New York, W.W. Norton & Co.

l'éternel recommencement auquel le professeur de Chicago semble vouer nos sciences.

Il le fait de deux façons : d'abord, en citant presque exclusivement ses contemporains¹² et, forcément, lui-même.

Ensuite, tel Newton créant, pour les besoins de sa démonstration, un espace et un temps absolus et isomorphes, Latour prône une version aplatie du monde collectif où ce qui compte, ce sont les agrégations et les cheminements des personnes, travaillées par les médiateurs qui se trouvent sur leur route.

Il faut se souvenir que notre auteur vient de la sociologie de la science où il avait approfondi, avec d'autres (John Law, Michael Mulkay, Michel Callon, etc.), l'intuition de la mathématicienne Mary Hesse¹³ : dans l'activité scientifique, pour agir, il faut former un réseau hétéroclite, avec des humains mais aussi des objets. Le savant les rend complices de ses actions, afin d'effectuer et de valoriser son activité scientifique et l'emporter dans les controverses disciplinaires. C'est

¹² Un comptage rapide de ses références bibliographiques montre cette contemporanéité : les auteurs publiés avant 1970 représentent seulement 6 % du total des références bibliographiques, alors que ceux parus en 1990 et après constituent 70 % de l'ensemble. En comparaison, dans l'ouvrage d'Abbott (2004), les publications d'avant 1970 atteignent presque la moitié de sa bibliographie (plus de 49 %) alors que celles de 1990 et au-delà sont seulement 13 %.

¹³ Devenue entre temps professeure de philosophie des sciences à Cambridge.

ce que ces auteurs appelleront *l'acteur-réseau*. Dans ce livre, ce concept n'est pas seulement proposé pour analyser le scientifique mais tous les individus agissants.

Les figures tutélaires de Tarde et de Durkheim permettent à Bruno Latour de créer une controverse scientifique. Reprenant leurs divergences et se mettant sous la protection de Tarde, il élargit le domaine d'application de sa théorie de l'acteur-réseau, il l'oppose aux autres théories sociologiques, individualistes ou holistes, déductives ou inductives, d'origine locale ou universelle, s'en tenant aux faits ici et maintenant ou levant sur eux un voile critique.

Ce faisant, il apparaît comme un Don Quichotte sans Sancho Panza, pourfendant l'ensemble de la production sociologique, sauf la sienne.

Évidemment Bruno Latour ne serait pas vraiment Bruno Latour s'il était laconique, par exemple s'il s'appliquait à lui-même les conseils que Borges avait décidé de suivre dès ses premiers écrits : « *Biffer les phrases intermédiaires, les propositions de conjonction et les adjectifs inutiles. Abolir les phrases ornementales, les confessions intimes, l'explication par les circonstances, les prédications ou la recherche de l'obscurité.* » (Borges 1921¹⁴). Mais la façon de faire de notre auteur a une certaine efficacité rhétorique, uti-

¹⁴ Borges Jorge Luis (1921). « El ultraísmo ». *Nosotros* (Buenos Aires), n° 2.

lisant avec habileté la controverse en pensée.

Il y a chez Latour des éclairs d'intelligence foudroyante mais, dans la première partie du livre, ils sont noyés dans son quichotisme et sa propension à la métaphore, de telle sorte qu'il faut attendre la seconde partie et, surtout, la conclusion pour avoir ces fulgurances auxquelles il nous avait habitués. D'autant plus qu'enfin, il trouve un père spirituel en la personne de John Dewey, beaucoup plus pertinent à mes yeux que Tarde, s'il doit se mettre dans les pas de quelqu'un.

Aussi le meilleur conseil que l'on pourrait donner à ses futurs lecteurs est de commencer par lire la seconde partie et la conclusion, puis, seulement, se lancer dans le labyrinthe des autres chapitres du livre. Et, dans ceux-ci, s'arrêter le moins possible sur ses considérations sur les autres sociologies que la sienne et s'imprégner des éléments positifs de ce qu'il avance.

Quels sont ces éléments qu'il n'aurait pas développés dans ses livres précédents, comme *Laboratory Life*, *Microbes*, *Guerre et paix*, *Nous n'avons jamais été modernes*, *Politiques de la nature* ou *L'espoir de Pandore* ?

Il reprend et étend aux nations puis à la globalité de la terre les résultats de ses précédentes recherches qui avaient la science comme objet : le caractère horizontal et composite du réseau, le laboratoire comme agent de la

continuité entre l'intérieur et l'extérieur, le caractère agrégatif de l'action politique, le rôle de porte-parole des choses et des gens joué par le scientifique, le caractère prudent et plat des analyses de l'acteur-réseau. Ressort dans cet ouvrage sa méfiance envers toute forme de jugement déductif et toute imposition d'une doctrine qui ne laisse pas les sociologies locales s'exprimer, et ne permet pas la prise en compte des différents aspects matériels qui permettent à l'analyse pertinente de se déployer. Car, pour lui, elle ne peut servir à penser si elle est dominée par des variables trop imposantes et monologiques : « *L'acteur-réseau a toujours eu pour slogan : 'Abstenez-vous du pouvoir', c'est-à-dire abstenez-vous autant que possible d'utiliser la notion de pouvoir, au cas où, loin de toucher la cible que vous visiez, elle se retournerait contre vous et vos explications. Personne n'a le droit de proposer une explication puissante sans respecter la séparation et l'équilibre des pouvoirs* » (p. 376).

Plus substantiellement, il exprime sa sociologie en trois mouvements : localiser le global, redistribuer le local et connecter les sites.

Le premier mouvement combat l'illusion de devoir changer d'échelle en passant du puissant au misérable, de l'intérieur à l'extérieur ou des niveaux micro-sociologiques aux niveaux macro-sociologiques. Se livrant à une

grande démonstration du nécessaire caractère horizontal de la sociologie qu'il prône, Bruno Latour nous sert aussi des formules lapidaires qui condensent ses explications comme : « *Est petit ce qui est peu connecté, est grand ce qui l'est davantage* » (p. 263).

Le deuxième mouvement combat une autre illusion, celle de voir dans l'interaction face à face le condensé des relations collectives. Comme les principaux interactionnistes, de Blumer (1969¹⁵) à Goffman (1961¹⁶), il démontre l'erreur de cette vision réductrice, en affirmant que l'interaction n'est ni isotopique, ni synchronique, ni synoptique, ni isobarique et encore moins homogène.

Le troisième mouvement vise, comme dans le schéma de Mary Hesse, à connecter des éléments hétérogènes, mais à les connecter différemment selon le point de vue adopté : « *Le droit doit [...] associer des entités de façon juridique, la science [...] d'une façon scientifique, [...] la religion, de façon religieuse* » (p. 344-345).

Donc, ces visions d'un monde plat, où existent médiateurs et arrangements, il ne les confine pas à la seule sociologie, puisque les autres sciences agrègent des

humains et des non-humains, mais à leur façon : « *Chaque discipline a choisi de déployer un type de médiateur spécifique et a privilégié un certain type de stabilisation, ce qui les amène à peupler le monde de différents types d'habitants bien rodés et pleinement formatés* » (p. 372).

Pierre Tripier

Sociologue,
professeur émérite,
Université Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines

Odile Goerg (ed) – *Perspectives historiques sur le genre en Afrique*

(2007). Paris, L'Harmattan / SEDET (CNRS) Paris 7, Groupe « Afrique », Cahiers 23, 288 p.

Cet ouvrage collectif coordonné par Odile Goerg, professeure d'histoire de l'Afrique contemporaine à l'Université Paris 7 - Denis Diderot, rassemble des études qui ne s'adressent pas seulement aux africanistes mais aussi à toutes celles et tous ceux qui s'intéressent à l'articulation des rapports sociaux. Dans ce livre, l'accent est plus particulièrement mis sur les rapports de 'race' et de sexe et leur entremêlement.

Ces travaux s'inscrivent dans la suite de recherches antérieures ouvertes il y a plus de vingt ans avec un volume rendant compte d'un séminaire de Catherine Coquery-Vidrovitch (Cahiers « Afrique noire », n° 11 *Histoire des femmes en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 1987). Les différents textes réunis par Odile Goerg, pour la plupart écrits par de jeunes chercheuses, doctorantes ou doc-

¹⁵ Blumer Herbert (1969). *Symbolic Interactionism. Perspective and Method*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall [rééd. (1989). Berkeley, University of California Press].

¹⁶ Goffman Erving (1961). *Encounters. Two Studies in the Sociology Interaction*. Indianapolis, Bobbs-Merrill.

teurs, sont précédés d'une introduction consistante de la maîtresse d'œuvre. Ils sont distribués sous trois rubriques : Morale sexuelle et politique coloniale ; Rapports au corps et représentations ; Politique, mutations des rôles et identités.

Dans le dernier ensemble de contributions, c'est la question des modalités sexuées du politique qui est posée. L'accent est principalement mis sur la mobilisation des femmes dans différents contextes nationaux ou régionaux, en Casamance, en Guinée et au Cameroun. Séverine Awenengo Dalberto montre notamment, avec beaucoup de subtilité, comment elles jouent un rôle particulièrement actif dans la construction identitaire en Casamance, en s'appuyant paradoxalement sur leur rôle de gardienne des traditions et de la culture et comment, en même temps, leur activité contribue à transformer ces traditions, en premier lieu les rôle et place des femmes dans la société concernée.

Dans le second groupe de textes, il faut mentionner deux articles consacrés aux représentations de la masculinité et de la féminité. Susan Baller étudie de manière fine les représentations de la masculinité au Sénégal, à partir du cas des jeunes sportifs urbains. Elle en souligne à la fois leur complexité et leur caractère ambivalent et mouvant. Erika Nimis cherche à montrer dans son article l'influence des médias visuels sur la construction des identités féminines au Nigeria.

J'insisterai plus particulièrement dans ce bref compte rendu sur la première série de textes qui met l'accent centralement sur le corps et la morale sexuelle. Cette dimension est en effet au cœur du rapport colonial. Ce premier groupe d'articles est particulièrement riche. Pascale Barthélémy et Jean-Hervé Jézéquel s'intéressent aux élèves africains, hommes et femmes, des Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices. Amandine Lauro et Francis Simonis braquent le projecteur, dans chacun de leurs textes, sur le concubinage interracial. Cependant, le thème du métissage n'est qu'indirectement évoqué par la première et en grande partie éludé par le second. En revanche, la contribution de Violaine Tisseau, consacrée aux femmes métisses des hautes terres de Madagascar, l'aborde de manière centrale. Il faut insister ici sur le fait que cette catégorie de 'métis', regroupant des personnes issues de relations entre Africaines et coloniaux, n'est pas seulement, ni même principalement, une catégorie biologique. L'auteure montre en effet de manière tout à fait convaincante comment cette catégorie est produite socialement, notamment *via* le placement des enfants dans les orphelinats. Cette catégorie est de plus clairement une catégorie sexuée car les hommes et les femmes métis ne sont pas du tout logés à la même enseigne.

Amandine Lauro étudie, dans le cas du Congo belge des années 1908-1918, la stigmatisation dont

sont l'objet les concubines africaines, encore dénommées les 'ménagères' dans les discours missionnaires et les circulaires officielles. « *C'est une femme, païenne de mœurs toujours, sinon de pratiques, victime plus encore que grande criminelle [...] mais victime aux revanches redoutables ; de son sexe il lui arrive de retenir les instincts de dévouement, mais elle en garde surtout la vanité intéressée, la jalousie, l'émotivité facile, ardente et quelques fois cruelle.* » C'est ainsi, par exemple, que le père jésuite Arthur Vermeesch caractérisait la « *ménagère de blanc* » en 1914. Les femmes africaines apparaissent dans de nombreux textes de l'époque comme un des éléments d'un processus qui pousse insidieusement les Blancs vers « *la volupté d'une tyrannie sans freins* » : « *N'ayant pas de foyer dont la chaude atmosphère pouvait les reconforter, ils sont allés à la femme indigène et, au lieu de l'élever à eux, ils se sont abaissés à elle.* » Ces discours critiques visent à dévaloriser les compagnes africaines des coloniaux. Ils n'ont cependant qu'un impact limité sur les pratiques de ces derniers au Congo belge (contrairement aux colonies anglaises où les politiques de reprise en main morale « *aboutirent, semble-t-il, à des résultats bien différents* »). En limitant la venue en Afrique des femmes européennes, notamment pour des raisons financières, les 'ménagères' se multiplieront et

continueront à marquer durablement de leur présence la société coloniale. Cette contribution souligne de manière explicite « *les liens étroits entre rapports de genre, de race et même de classe, qui se cristallisent dans le domaine de la sexualité interr raciale* ».

Le texte de Francis Simonis, entièrement centré sur la figure de l'administrateur colonial, s'intéresse, exclusivement du point de vue de ce dernier, au trio formé par celui-ci, ses compagnes (africaines) et son épouse (européenne). Il s'agit donc ici d'un point de vue androcentré et relativement acritique. Il n'interroge pas vraiment l'ambiguïté, pour le moins, caractérisant les pratiques qui se développent entre le 'commandant' et ses 'compagnes', et pas davantage les représentations portées sur les femmes, qu'il s'agisse des femmes blanches ou des femmes noires. À partir d'un corpus intéressant de lettres et de témoignages, il montre cependant la manière dont les relations avec les femmes qu'entretient le 'broussard' ou le 'commandant' s'inscrivent dans le temps (au cours de sa carrière ; et avec l'évolution de la colonisation) et dans l'espace (avec des espaces différenciés : la tournée impliquant des va-et-vient prolongés entre le 'poste' et la 'brousse'). De manière idéaltypique, ce personnage de 'commandant de cercle' passerait au cours du temps de la ou des compagnes africaines à l'épouse européenne.

Pascale Barthélémy et Jean-Hervé Jézéquel nous proposent une étude comparative des « *demoiselles frigidaires* » et des « *mangeurs de craie* », c'est ainsi qu'on appelait respectivement les élèves de l'École normale de jeunes filles de Rufisque, créée tardivement en 1938, et les 'évolués' masculins formés dans l'École normale de garçons de William Ponty, créée dès 1903. Les auteurs montrent dans cette recherche, qu'ils envisagent d'approfondir par la suite, qu'il s'agissait pour le pouvoir colonial de produire des « *ménages de lettrés* » susceptibles de contribuer à la promotion des valeurs et des pratiques occidentales. Un système de représentations genré assigne aux deux sexes des places et des rôles différents. Tout en inculquant aux jeunes normalliennes africaines des réflexes de discrétion et de passivité, l'éducation qu'elles reçoivent les prépare aussi à exercer une profession jusque-là réservée aux hommes. Cependant, les institutrices sont

l'objet d'une « *politique plus intrusive* » que les jeunes gens, et elles sont plus sensibles au modèle conjugal occidental qui leur est proposé. Contrairement à leurs *alter ego* de l'École normale de garçons, elles adhèrent massivement à une « *vision du couple, monogame et romantique* », mais « *bien difficile à concrétiser* ». Odile Goerg nous le rappelle en introduction au volume, le modèle matrimonial occidental a bien du mal à s'imposer. Il a « *un impact démographiquement limité* » dans les sociétés coloniales.

L'ensemble de ces travaux centrés sur les rapports de sexe permet de renouveler l'examen de la colonisation au prisme du genre et d'insister sur la sexualisation de la domination coloniale.

Roland Pfefferkorn

Sociologue
Université de Strasbourg
Laboratoire Cultures et Sociétés
en Europe (CNRS)